



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 153-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.203

Déposée le : 15.06.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Blum (Melchnau, PS) (porte-parole)
Veglio (Zollikofen, PS)
Gasser (Ostermundigen, PVL)
Streiff (Oberwangen b. Bern, PEV)
Hilty Haller (Bern, Les Verts)
Kocher Hirt (Worben, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Pour une inclusion systématique des groupes de jeux dans le développement de la petite enfance dans le canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. créer les conditions nécessaires pour que les groupes de jeux soient reconnus dans le canton de Berne comme un élément important du développement de la petite enfance et y soient intégrés de manière systématique ;
2. développer, en collaboration avec le Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux du canton de Berne, des normes de qualité pour les groupes de jeux ;
3. créer les conditions pour que les communes puissent mettre en place des offres supplémentaires à bas seuil destinées à encourager le développement ciblé de la petite enfance, par exemple des programmes de promotion de la langue au sein des groupes de jeux.

Développement :

Les groupes de jeux sont largement implantés dans le canton de Berne en tant qu'instruments de socialisation et d'intégration. Ils sont très variés, tant au niveau du contenu de leurs offres que de leur conception même. Fréquentés par plus de 65 % des enfants avant leur entrée à l'école obligatoire, ils permettent à ces derniers de vivre leurs premières expériences sociales avec leurs pairs. Du point de vue de leur durée et de leurs objectifs, ils sont relativement comparables à l'école enfantine qui leur fait suite et constituent à ce titre une préparation idéale à la scolarité obligatoire. À cet égard, ils se distinguent des crèches, qui offrent une prise en charge à la journée et où les âges sont souvent plus largement mélangés. Être capable de s'intégrer

dans un groupe et de mettre en retrait ses propres besoins au bénéfice du groupe sont deux préalables importants à l'entrée à l'école enfantine. Or, les groupes de jeux accomplissent un grand travail dans ce domaine, déchargeant d'autant les enseignantes et enseignants par la suite. Simples d'accès, ils peuvent faciliter l'entrée à l'école enfantine, en particulier pour les enfants issus de la migration ou de familles à faible niveau socio-économique.

La plupart des groupes de jeux sont organisés en associations, c'est-à-dire en organisations privées. Pour les parents, mais aussi pour les communes, il n'est dès lors pas évident d'en évaluer la qualité.

Le Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux représente les intérêts de ces structures dans le canton de Berne. Il offre des conseils et des formations continues à ses membres mais se tient également à la disposition des parents et des communes, par exemple pour définir les critères auxquels doit satisfaire un groupe de jeux. L'affiliation à ce centre suppose, pour les groupes de jeux, de respecter certaines normes, notamment concernant la formation et la formation continue de leur personnel.

À l'heure actuelle, le canton n'a émis que peu de directives quant à la gestion de groupes de jeux. Dans sa Stratégie de développement de la petite enfance publiée en 2012, il reconnaissait déjà ces structures comme des actrices importantes de ce domaine, sans toutefois définir à l'époque de champs d'action concrets les concernant. Il avait simplement recommandé aux communes d'édicter des directives de qualité pour les groupes de jeux.

Depuis, la tendance à l'individualisme s'est renforcée au sein de la société et le nombre d'enfants rencontrant de grandes difficultés d'intégration à l'école enfantine a augmenté. Compte tenu du fait que les groupes de jeux fournissent un service précieux à de nombreux enfants et à leurs familles de même qu'à l'école, il est maintenant temps que le canton reconnaisse cette offre à part entière et crée des conditions favorables à son développement.

Diverses possibilités existent s'agissant de la reconnaissance et de l'intégration systématique des groupes de jeux dans l'offre de développement de la petite enfance. En la matière, le Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux du canton de Berne estime que la première étape pourrait consister à soumettre l'exploitation des groupes de jeux à une autorisation. De cette manière, le canton pourrait avoir une vue d'ensemble de l'offre proposée sur son territoire et définir des normes de qualité applicables à l'ensemble des structures, mais aussi déléguer à ces dernières des missions spécifiques, telles que la mise sur pied de programmes de promotion de la langue. Le canton doit encourager ce type de programmes et mettre à la disposition des communes un instrument leur permettant de favoriser efficacement l'intégration précoce des enfants allophones au travers d'offres à bas seuil.

Destinataire
– Grand Conseil